

	Observation et suivi de santé des animaux
CHU-ANI-06	Version 5 Procédure disponible depuis : 18 oct 2020 Dernière révision: 2 janvier 2023

Généralités

- Tout problème d'alimentation en eau ou de ventilation des cages doit être documenté sur le formulaire FORM-CHU #005 (Registre des activités quotidiennes) et la chef de service de l'animalerie doit être contactée.
- Lorsqu'un problème de santé est observé, suivre la PNF TX-1 (Traitements des rongeurs) (UL)
- Le suivi de santé des rongeurs est effectué directement dans la base de données « Darwin » ou « Nagano ». En cas de problème informatique, le suivi de santé peut se faire sur papier en utilisant le formulaire « Suivi de santé des rongeurs ». Ce dernier sera ajouté à la base de donnée dans les meilleurs délais.

Matériel

- Marchepied
- Lampe de poche
- Pince-notes de couleurs
- Vernier, règle
- Trousse de premiers soins pour animaux
- Ruban indicateur pour la ventilation
- Carton plastifié « À voir par un TSA »

Formulaires ou PNF reliés à cette procédure

- Base de données Darwin ou Nagano
- FORM-CHU #005 : Registre des activités quotidiennes
- TX-1 (UL) : Traitements des rongeurs
- O-1 (UL) : Examen physique de grandes espèces de laboratoire
- O-2 (UL) : Observations quotidiennes des rongeurs
- O-4 (UL) : Observations quotidiennes des grandes espèces de laboratoire
- Formulaire d'observations quotidiennes des grandes espèces de laboratoire (UL)
- Formulaire suivi de santé des rongeurs (UL)

Définitions

- **TSA** : Technicien(ne) en santé animale
- **PSA** : Préposé (es) aux soins des animaux
- **SAVE** : observation quotidienne des animaux permettant de vérifier ces 4 éléments :

S : Santé (apparence, comportement)

A : Alimentation (présence de nourriture)

V : Ventilation (cage ventilée adéquatement)

E : Eau (eau disponible)

Responsabilité

- Les techniciens en santé animale et/ou les préposés aux soins des animaux sont responsables de l'observation quotidienne des animaux.
- Les techniciens en santé animale sont responsables de la documentation des traitements et du suivi de santé des animaux.
- La vétérinaire est responsable du suivi de santé des animaux (diagnostic, prescription de traitement, modification d'un traitement, etc.)
- Les équipes de recherche sont responsables d'approuver tout nouveau traitement.

Procédure

I. Observation quotidienne (SAVE) « rongeurs »

1. Sans sortir l'animal de sa cage, observer son comportement et son état général.
2. Observer son environnement pour déceler tout signe anormal (litière mouillée, présence de sang dans la cage, etc.)
3. Vérifier la présence de nourriture.
4. Confirmer la ventilation adéquate des cages en s'assurant que le multiplex ou le ventilateur est en fonction et que le nombre de changement d'air est conforme. Pour les animaux en cages ouvertes, confirmer la ventilation adéquate de la salle en observant le mouvement des rubans indicateurs au niveau de l'alimentation et du retour d'air.
5. Vérifier que toutes les cages sont correctement placées sur le support afin que les cages puissent être ventilées et que les animaux aient accès à l'eau.
6. En présence d'un système d'eau automatique, faire une vérification d'au moins une tétine d'eau au niveau de chaque support de cage (habituellement, la cage supérieure gauche d'un support).
7. S'il y a présence d'une bouteille dans la cage, s'assurer qu'il y a assez d'eau pour au moins 48 heures.
8. Documenter l'observation quotidienne (SAVE) sur le formulaire FORM-CHU #005 (Registre des activités quotidiennes).

9. PSA : Si un problème de santé est observé ou qu'un animal est trouvé mort, apposer un carton plastifié « À voir par un TSA » est placé devant le carton de cage, lever le carton de cage et communiquer avec un TSA pour que ce dernier effectue la documentation de l'observation et prenne en charge le suivi de santé.
10. TSA : Si un **problème de santé** est observé, compléter un carton de traitement (rouge) ainsi que la base de données Darwin/Nagano tel que mentionné dans la PNF TX-1 Traitement des rongeurs. Pour un animal **trouvé mort**, suivre la procédure décrite à la section VII de cette PNF.

II. Observation quotidienne (SAVE) « lapins »

1. Vérifier la présence de nourriture et évaluer l'appétit en estimant la quantité de nourriture restante dans la mangeoire. Documenter cette information sous forme de pourcentage de quantité restante sur le formulaire d'observation quotidienne des grandes espèces (0%, 20%, 40%, 60%, 80%, 100%).
2. Sans sortir l'animal de sa cage, observer son comportement et documenter cette information (N : normal, A : Anormal).
3. Observer l'état des fèces et documenter cette information sur le formulaire d'observation quotidienne des grandes espèces (N : normales, L : liquides, M : molles, S : sang, P : poils, V : vers, A : absence).
4. Observer son environnement et le fond de la cage pour déceler tout signe anormal (litière mouillée, présence de sang dans la cage, etc.). Toute autre observation peut être documentée sur le formulaire d'observation.
5. Si une observation nécessite un suivi ou un traitement, le dossier médical de l'animal doit être complété et le vétérinaire doit être contacté. (voir PNF TX-4 Traitement des grandes espèces de laboratoire).
6. Confirmer la ventilation adéquate de la salle en observant le mouvement des rubans indicateurs au niveau de l'alimentation et du retour d'air.
7. Vérifier la présence d'une bouteille d'eau et s'assurer qu'il y a assez d'eau pour au moins 48 heures.
8. Documenter l'observation quotidienne (SAVE) sur le formulaire FORM-CHU #005 (Registre des activités quotidiennes).
9. À la fin du mois, numériser le formulaire d'observation quotidienne et l'ajouter en note



Direction des services vétérinaires

OBSERVATIONS QUOTIDIENNES

ID (tous les animaux dans la cage/enclos) : _____
 Mois/année : _____
 Type de moulée : _____

Date	Appétit (% restant)	Comportement	Fèces	Observations particulières	Initiales
1	1	2	3	4	
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					

Appétit : 0, 20 %, 40 %, 60 %, 80 %, 100 % Comportement : N : normal A : anormal (préciser)
 Fèces : N : normales L : liquides M : molles S : sang P : poils V : vers A : absence
 Observations particulières : Notez toute autre observation au besoin. Si une observation nécessite un suivi ou un traitement, notez-la plutôt dans le dossier médical de l'animal et contactez un vétérinaire.

dans le dossier Nagano de l'animal.

III. Examen visuel

1. Effectuer un examen visuel à l'arrivée des animaux, lors des changements de cage et, au besoin, selon l'état de l'animal.
2. Retirer l'animal de sa boîte de transport ou de sa cage et assurer une contention appropriée de façon à pouvoir examiner l'état général de l'animal et d'être en mesure d'identifier les problèmes de santé.
3. Observer l'urine et les fèces de l'animal.
4. PSA : Si un problème de santé est observé ou qu'un animal est trouvé mort, lever le carton de cage et communiquer avec un TSA pour que ce dernier effectue la documentation de l'observation et prenne en charge le suivi de santé.
5. TSA : Si un problème de santé est observé, compléter un carton de traitement (rouge) ainsi que la base de données Darwin/Nagano tel que mentionné dans la PNF TX-1 Traitement des rongeurs. Pour un animal trouvé mort, suivre la procédure décrite à la section VII de cette PNF.
6. Pour les lapins, faire l'examen mensuellement et inscrire les observations dans une note médicale dans le dossier de l'animal (Nagano).

IV. Examen sommaire et examen vétérinaire (lapins seulement)

1. Un examen vétérinaire doit être effectué à l'arrivée des animaux. Par la suite, les examens sont effectués au minimum 1x/ 2 mois et en alternance.
2. Se référer à la PNF O-1 (UL) : Examen physique de grandes espèces de laboratoire.

V. Phénotype des lignées de souris transgéniques

1. Un signe clinique observé chez une souris de reproduction et qui est relié à un phénotype doit être documenté dans la section « Phénotype » de la base de données Darwin.
2. Ouvrir la fiche de l'animal en question à partir du menu « Colonie ».
3. Sélectionner l'onglet « Phénotype » pour ouvrir une fiche à l'animal.
4. À l'aide des choix en bas de page, documenter correctement le signe observé.

VI. Utilisation de pince-notes de couleurs

Les pince-notes sont utilisées dans le but d'améliorer le suivi des animaux. Il est important que les codes de couleurs soient uniformes pour chaque salle d'hébergement afin d'éviter les erreurs de compréhension (voir l'annexe 1).

VII. Animal trouvé mort

1. Retirer l'animal de la cage d'hébergement
2. Vérifier le numéro d'identification de l'animal.
3. Consulter le formulaire d'acquisition ou le formulaire de transfert sur protocole afin de connaître la méthode de disposition souhaitée par l'équipe de recherche (morgue, congélateur ou réfrigérateur).
4. Communiquer avec l'équipe de recherche pour les informer (# de protocole, # de l'animal, lignée et génotype de l'animal, date, lieu de disposition de l'animal, observations supplémentaires au besoin).
5. Documenter la mort de l'animal sur le formulaire FORM-CHU #005 (Registre des activités quotidiennes).
6. Sur le carton d'identification de l'animal, inscrire « trouvé mort le ____ ».
7. S'il agit d'un animal de colonie qui possède une fiche d'identification dans la base de données Darwin, documenter la date et la raison de la mort (mortalité fortuite).

Date de la mort	
Raison de la mort	
☐ Euthanasie/maladie	☐ Prélèvement d'ovocytes
☐ Génotype non-recherché	☐ Prélèvement de sperme
☐ Mère porteuse	☐ Reproducteur retiré
☐ Mortalité avant sevrage	☐ Sexe non-recherché
☐ Mortalité fortuite	☐ Surplus
☐ Phénotype indésirable	☐ Transfert autre institution
☐ Prélèvement d'embryons	☐ Utilisation sur protocole

8. Si l'animal provient d'une commande dans la base de donnée Darwin, sélectionner la fiche d'acquisition et cliquer sur le bouton « Enregistrer santé » pour créer une fiche de santé. Documenter la mortalité dans la section santé en inscrivant la date et la raison de la mort (trouvé mort). Puis, fermer immédiatement le cas.

Cas	Chercheur	No Auto	Table	Date	ID source	Pièce	Espèce	Sex	Age	ID secondaire
19 0180	Rivest, Serge	15-103	Colonie	25.01.19	091692	S-54	Souris	M	00 161	Croisement interne

SUIVI DE SANTÉ			
2	Localisation	Image	Supprim suivi
1	Condition générale	1	Trouvé mort (cause)
2		2	AVISER CHERCHEUR
3		3	PROC. INTERV. PROPOSÉE
4		4	PROCHAINE INTERVENTION
			FERMETURE DU SUIVI

Tx1 : Condition générale, Trouvé mort (cause).
OC : Animal trouvé mort.

9. Si l'animal est dans la base de donnée Nagano, sélectionner la fiche de l'animal et cliquer sur le bouton « Disposition ». Choisir la raison de disposition « Trouvé mort ».

	<u>Modifications apportées</u>
Version 2 18 octobre 2018	• Modification de l'annexe 1 : ◦ Changement des couleurs de pince-notes.
Version 3 23 septembre 2019	• Ajout des PNF UL reliées à cette procédure : ◦ TX-1 (UL) : Traitements des rongeurs ◦ O-1 (UL) : Examen physique de grandes espèces de laboratoire ◦ O-2 (UL) : Observations quotidiennes des rongeurs ◦ O-4 (UL) : Observations quotidiennes des grandes espèces de laboratoire ◦ Formulaire d'observations quotidiennes des grandes espèces de laboratoire (UL) • Retrait dans « Définitions » : ◦ Retrait de la définition de SOAP (Plus utilisé) • Ajout dans « Responsabilités » ainsi qu'aux points I et II : ◦ Les techniciens en santé animale et/ou les préposés aux soins des animaux sont responsables de l'observation quotidienne des animaux. ◦ PSA : Si un problème de santé est observé ou qu'un animal est trouvé mort, apposer un post-it sur le carton de cage avec une brève description de l'observation, lever le carton de cage et communiquer avec un TSA pour que ce dernier effectue la documentation de l'observation et prenne en charge le suivi de santé. • Ajout de la section II : ◦ Observations quotidiennes (SAVE) « Lapins » • Modification à la Section VI : ◦ Au point 4, remplacement du terme « souche » par le terme « lignée ». • Modification à l'annexe 1 : ◦ Couleur de pince fuchsia : Présence de plus d'une femelle en reproduction dans la cage.
Version 4 3 mars 2022	• Ajout de l'utilisation de la base de donnée Nagano et de la numérisation des formulaires. • Modification de la légende de pince notes (Annexe 1)
Version 5 2 janvier 2023	• Modification du titre de la PNF • Remplacer le titre de coordonnatrice par chef de service

Gestion visuelle des pinces

ARGENT		• HAREM : Présence de deux femelles en reproduction dans la cage • Isoler la femelle si gestante Position : Côté gauche du carton
ROSE	 OU 	• Femelle gestante • Vérifier la naissance et inscrire la date (<i>enlever la pince lorsque la naissance est inscrite sur le carton</i>) Position : Bas du carton
VERT	 OU 	• Sevrage à venir • Séparer les mâles et femelles si assez grands après sevrage Position : • Bas du carton : cartons prêts • Côté droit : bébés comptés et sexés, cartons à faire
BLEU	 OU 	• Donner nourriture humide (bouette) Position : Bas du carton
NOIR		• Bébés nouvellement sevré ou nouvel arrivage : • Surveiller déshydratation Position : Bas du carton
VIOLET		• À GÉNOTYPER par punch d'oreille Position : Côté droit du carton
ROUGE		• À GÉNOTYPER par le sang Position : Côté droit du carton
JAUNE		• Hébergé seul ▪ Hébergement individuel autorisé au protocole Position : Côté gauche du carton